L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.....$10 00
Six Mois.....5 50
Quatre Mois.....3 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,211—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'îlet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau, par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Clio, Willow (autrefois rue Martin) et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Gilmore et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Kerr, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1'" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 82' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205-07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1'", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a, un an ou un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au vendeur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Dacres, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato Encanteur, Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'îlet No 11, lequel est borné par les rues Romparis, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant vingt et un mètres de face sur chacune des rues Romparis et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesures françaises.

Les améliorations sont connues No 313 rue N. Romparis et consistant en une résidence spéciale en briques. La propriété sera vendue sujette au bail ci dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistant d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Quartier, Mire et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est son posé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Bondernagel, notaire le 12 septembre 1885, étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt treize pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail ci dessus. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces, et deux lignes de face à la rue Galvez, cent trente six pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A", cent quarante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pillé, architecte le 3 septembre 1881 et d'après ancel, à un plan, du dit lot fait par ledit Edgar Pillé, et annexé à un acte de Joseph Cavellier notaire, le 20 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1210 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans représentée par des billets de limde vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne

M M. Clegg & Quintero, avocats Bâtisse Hennen

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 9 10

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER 1905.

Succession de Arthur Lanaet femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 16 décembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant en de quelque sorte en dépendant situé dans le 8ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, S. Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Meeham, voyer, et daté le 20 décembre 1841, et déposé en l'étude de L. R. Kostiate, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant Val J. Steats, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE Encanteur.
806 rue Perdido.

J. O. Henriques avocat.
25 déc—25 - jan 1 8 15 22 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un intérêt de Propriété de Valeur du Troisième District

E. M. Delery vs Henry Beckemeyer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 74 604—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckmaier dans et à la propriété ci après décrite à savoir

Premièrement Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et Enghien, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur

Deuxièmement—Un lot dans le même îlet que le ci dessus et contigu au dit lot ci dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Val. J. Stentz, avocat pour le plaignant.
2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

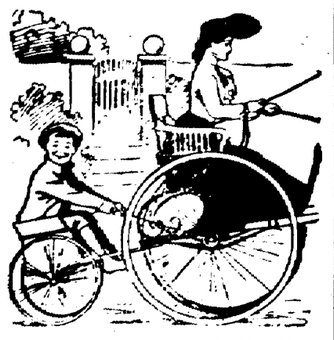

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mieux bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des vélocipèdes, Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous compterons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabriques de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Soigneusement Livrées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—Bd Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983. à Algier au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

Insert 10m dim-ven

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand Format..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un Mètre seulement du Nouveau Bassin et à deux lieds du chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant lot No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Aglaé, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE.

818 et 820 avenue St-Roch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté, à l'encan JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Common. A la Bourse des propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E dossier No 73,406 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le faubourg Marigny faisant partie du lot de terre désigné par le No 197 sur un plan dodit faubourg ledit morceau de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Poète, maintenant avenue St Roch entre les rues Grandshommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant rue Bourgogne et borné par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté rapportant un loyer mensuel de $21.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer au plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat.
25 déc 25—jan 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas vs les mineurs Emile, Oswald et Louis Mehr et als.

No 74,851—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 836 rue Commune — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villeré, Urquhart et St Bernard, désigné par le No "vingt" sur un plan fait par C. A. De Armas, le 3 novembre 1856, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant 20 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villeré, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1382 et 1384 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite désigné par le No Trois et mesurant 31 pieds de face à la rue St Bernard, 91 pieds 6 lignes de profondeur sur une ligne le séparant du lot No 2; aussi 102 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1377 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et îlet comme la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 6 sur un plan déposé en l'étude de Jos. Cavellier, ancien notaire ledit lot mesurant 84 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur une ligne lequel le sépare du lot No 5 et 127 pieds 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) de profondeur et façade à la rue Villeré, et 25 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot consistant en une étoierie à l'encoignure des rues Villeré et St Bernard, et un cottage simple faisant face à la rue Villeré.

Quatrième—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 496 borné par les rues Français, Urquhart, Touro et Marais, désigné par le numéro "Un" formant l'encoignure des rues Français et Urquhart, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistant de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 508, borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquart et Villeré, désigné par le numéro "Douze", sur un plan dressé par M. Pillé, voyer, daté le 21 avril 1836, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième — Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet Nos 523 524 borné par les rues Villeré, Robertson, Annette et St Bernard formant la moitié de l'ancien lot No 491 de l'îlet 46 et mesurant en mesure Américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations sur le dit lot portant le numéro municipal 1607 rue Villeré.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et îlet que la propriété ci dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant en mesure américaine environ 33 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds, mesure française, de profondeur et façade à la rue Annette, étant une portion de l'ancien lot No 439 de l'îlet No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1668 rue Villeré.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale. Les actes en les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat de 1904, et la police ou les polices d'assurance sur la propriété. Aussi dépôt dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente devant être passés pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais des acquéreurs.

Joe Lautenschlaeger, avocat pour le plaignant

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur de Quatrième District

Dans l'affaire de Mme Emelia Milbank, administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stuse vs les mineurs Théodore Coppersmith et John Coppersmith.

No 73,812—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 836 rue Commune JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu et in en Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 116, borné par les rues Constance, Sixième, Laurel et Septième, désigné sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville le 2 mai 1904, par la lettre "C". Ledit lot mesurant commençant à une distance de soixante cinq pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Septième et Constance, trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-six pieds six pouces avec l'usage d'une allée commune de deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance, sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces et il se termine. Ledit lot C est une subdivision d'une portion de terre autrefois désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que le ci dessus, désigné sur le même plan comme le ci-dessus, par la lettre "D". Ledit lot commençant à une distance de quatre vingt dix huit pieds sept pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Constance et Septième et mesurant vingt huit pieds huit pouces et une ligne de face à ladite rue Constance sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Septième le long d'une allée la séparant du lot C de vingt sept pieds six pouces, de là allant parallèlement à la rue Constance deux pieds deux pouces et six lignes de la parallèlement à la rue Septième trente neuf pieds, de là parallèlement à la rue Constance, trente pieds dix pouces et sept lignes et de là parallèlement à la rue Septième, soixante-six pieds six pouces à la rue Constance avec usage d'une allée commune aux lots C et "D", deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces. Ledit lot D est une subdivision d'une portion de terre désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour la plaignante

11 déc—11 18 24 25—jan 1 8 12

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerce le —fe—1an

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Bess Lee McCleyjet à vs L. Z. Gowers, No 69,472—Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 318.83 acres.

2° Lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de N. E. 1/4 de la section 21, contenant 173.84 acres

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119-89 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 123.26 acres.

5° Les lots 2, 3, 4 et 5 de la section 23 contenant 125.80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 367 acres

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le East Fork du Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 160 acres dans la section 42 connue comme la "Demar's Place", dans toutes les propriétés ci dessus T. 8 S. R. 5 E.

Conditions. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs

Pierson, Walton & Pierson, Branch E. Miller, avocats.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835 - 837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido.

Mercredi, 11 janvier 1905,

à midi, il sera vendu à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sans les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A daté le 6 décembre 1904, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir.

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 157 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné par la lettre "A" et commence à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 65 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un acte de M. T. Darras, autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de H. Nisler par acte de Charles J. Théard, notaire, daté le 29 novembre 1898. Enregistré C. O., livre 175, page 65.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 375, borné par les rues Touro (autrefois Union), Français, Rampart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro par 158 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan de Pamborg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Benny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O., livre 100, page 631.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un an en de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par les billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier notaire aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claborne, avocat
11 déc—11 18 25—jan 1 8 11

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office 625 F St. Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Rapp Nienthalt, femme de Fabian R. Klingler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 72,428—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fabian R. Klingler, administrateur de cette succession, ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. O. W. Long, avocat.

29 déc—30—jan 3 8

Succession de Vicente Ferrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 74,467—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Richard, veuve de Vicente Ferrer, administratrice de cette succession, ne serait approuvé et homologué et les fonds "distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Theny J. Rasel, avocat.

21 déc—21 28 30

Succession de James Meenaghan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 032—Division D—Attendu que Jesse Lowe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Meenaghan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Peter G. Rider, avocat.

29 déc—30 - jan 2 7

Succession de George Bahas et Margareth Bahas, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 042—Division A—Attendu que Clara W. Bahas, femme de William B. Blyler, et associée et autorisée par son dit mari Wm. B. Blyler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Bahas et Margaret Bahas, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. Alexander Bahas, avocat.

24 déc—24 28—janv 2

Succession de Mme Pauline Jacobson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72 864 — Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pouvant en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Brennan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas, Bethea, avocats.

24 déc—24 28—jan 2

Succession de Edward Adler.

COUR CIVILE DE DIST